



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU COMITE DU
SYNDICAT MIXTE DU SCHEMA DE
COHERENCE TERRITORIALE
DU BASSIN ANNECIEN**

Séance du 15 mai 2024

Délibération 2024-05-06

Modification n° I du PLU de Groisy

Le quinze mai deux mille vingt-quatre, le Comité du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale du bassin annécien, dûment convoqué le trente avril deux mille vingt-quatre, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil à la Mairie déléguée de Seynod, sous la Présidence de M. Antoine de MENTHON, Président du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale du bassin annécien.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU « GRAND ANNECY »

Délégué(e)s titulaires présent(e)s : Mme Nora SEGAUD-LABIDI. MM. Jean-François GIMBERT, Henri CHAUMONTET, Antoine de MENTHON, Christian VIVIAND, René ALLAMAND, André SAINT MARCEL, Christian LEPINARD.

Délégué(e)s suppléants présent(e)s siégeant en remplacement d'un titulaire excusé : MM. Michel PONTAIS et Dominique DUBONNET.

Procuration : Antoine GRANGE donne procuration à Antoine de MENTHON, Virginie SERAIN donne procuration à Nora SEGAUD-LABIDI.

COMMUNAUTE DE COMMUNES FIER ET USSES

Délégué(e)s titulaires présent(e)s : Mmes Jacqueline CECCON et Sylvie LEROUX. MM. Pierre AGERON et Michel PASSETEMPS

Délégué(e)s suppléants présent(e)s siégeant en remplacement d'un titulaire excusé : Mme Karine FALCONNAT.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SOURCES DU LAC D'ANNECY

Délégué(e)s titulaires présent(e)s : Mmes Laurence GODENIR et Jeannie TREMBLAY-GUETTET. MM. Jacques DALEX et Marc PAGET.

Délégué(e)s suppléants présent(e)s siégeant en remplacement d'un titulaire excusé : M. Michel LUCIANI

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

Délégués titulaires présents : Mme Julie MONTCOQUIOL. MM. Claude ANTONIELLO, Xavier BRAND et Gérard LACROIX.

COMMUNAUTE DE COMMUNES RUMILLY TERRE DE SAVOIE

Délégués titulaires présents : Mme Isabelle VENDRASCO. M. Jean-Pierre LACOMBE et Jean-François PERISSOUD

Délégué(e)s suppléants présent(e)s siégeant en remplacement d'un titulaire excusé : M. Joël MUGNIER

Procuration : François RAVOIRE donne procuration à Isabelle VENDRASCO.

Madame Isabelle VENDRASCO est nommé secrétaire de séance.

Modification n°1 du PLU de Groisy

Avis du Comité Syndical

Les évolutions envisagées dans le cadre de la modification n°1 du PLU de la commune de Groisy s'inscrivent dans l'ensemble en compatibilité avec le SCoT, notamment en matière de respect de l'enveloppe de consommation foncière allouée par le SCoT en matière d'activités économiques.

Il est donc proposé de rendre un **avis favorable** sur le projet de modification n°1 du PLU de la commune de Groisy, **sous réserve** de trouver des solutions face au préjudice causé à l'exploitant agricole des parcelles concernées par l'OAP n°12 de Longchamp, et d'apporter un soin particulier à la lisibilité de l'entrée de ville de Groisy sur laquelle se trouve l'OAP, comme le prescrit la trame paysagère du SCoT.

Le Syndicat Mixte du SCoT attire toutefois l'attention de la commune sur le fait qu'après réalisation de cette OAP, elle aura consommé la totalité de l'enveloppe de consommation foncière pour de l'activité économique d'environ 2 ha pour la période 2014-2034 qui lui était allouée par le Document d'Orientations et d'Objectifs du SCoT approuvé en 2014.

Nombre de membres en exercice : 43
Nombre de membres présents : 28
Nombre de suffrages exprimés : 30 (Henri CHAUMONTTET ne prend pas part au vote)
Pour : 30
Abstention : 00

Le Comité Syndical du SCoT du bassin annécien, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés rend un avis favorable au projet de modification n°1 du PLU de la commune de Groisy.

Ainsi fait et délibéré à Annecy, le 15 mai 2024.



Le Président

Antoine de MENTHON

de la réception en Préfecture le.....
et de la publication du

Le Président,